

**“ Nous devons protéger
et classer le site Béthel
en coulée verte ! ,,**

Marine Ribals
Candidate à la mairie de Mont-Saint-Aignan

À l'attention des riverains de l'EHPAD Béthel

Objet : Suite de la réunion publique de présentation de la réhabilitation de l'EHPAD Béthel

Madame, Monsieur,

Le mercredi 26 novembre, la ville de Mont-Saint-Aignan, en présence des représentants de La Filandière, a présenté le projet de réhabilitation de l'EHPAD Béthel. Cette opération a pour objectif de moderniser intégralement l'établissement afin de garantir aux résidents des conditions d'accueil conformes aux exigences actuelles. Cette modernisation me semble être une avancée majeure pour l'établissement et ses résidents. La présentation a porté en priorité sur un périmètre de 6 000 m² au sein d'un site d'une superficie totale de 40 000 m².

Au cours de cette soirée, de nombreux participants ont exprimé leurs préoccupations quant à l'avenir des quelque 40 000 m² d'espaces arborés restant sur le site, ainsi qu'aux enjeux de circulation et de stationnement rue Boucicaud. À ce jour, cette zone est intégralement classée en secteur d'habitat collectif dans le Plan local d'urbanisme (PLU), qui fixe les règles d'aménagement du territoire. **Cette classification autorise le propriétaire, l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), à céder, s'il le décidait, ces parcelles à des promoteurs privés en vue d'y développer des programmes de logements collectifs.**

Convaincue de **la nécessité de préserver cet espace de biodiversité**, je souhaite attirer votre attention sur les solutions mobilisables. **Il est possible de classer le site en Coulée verte dans le Plan local d'urbanisme (PLU)** et d'y inscrire certains de ces arbres comme remarquables.

L'ouverture de l'EHPAD sur la rue constitue également une opportunité pour repenser les usages et envisager la requalification d'une partie de la rue Boucicaud à l'issue des travaux, pour :

- **Étudier un passage en sens unique, comme évoqué par certains riverains ;**
- **Élargir les trottoirs et examiner l'implantation d'une piste cyclable ;**
- **Créer un plateau surélevé à l'entrée de l'EHPAD pour sécuriser la traversée des résidents ;**
- **Aménager des places de stationnement végétalisées.**

Ces propositions, j'en suis convaincue, contribuent à promouvoir un aménagement urbain plus serein et méritent d'être présentées et discutées avec les habitants.

Je reste à votre disposition pour échanger sur l'ensemble de ces sujets et peux être contactée à l'adresse suivante : **contact@montsaintaignan-vivant.fr**

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sincères salutations.

Marine Ribals

Candidate à la mairie de Mont-Saint-Aignan

